



Feuillet - 2023

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

|                         |            |
|-------------------------|------------|
| Membres titulaires      | 39         |
| Titulaires Présents     | 28         |
| Suppléants avec vote    | 0          |
| Pouvoirs                | 4          |
| Nombre de votants       | 32         |
| Date de la convocation  | 22/08/2023 |
| Certifié exécutoire le  | 29/08/2023 |
| Date d'affichage        | 29/08/2023 |
| Envoyé en préfecture le | 12/09/2023 |

*Le vingt-huit août de l'an deux mille vingt-trois à dix-huit heures trente, les membres du conseil communautaire se sont réunis à la salle des fêtes de Treignac sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, JENTY Philippe.*

**TITULAIRES PRESENTS AVEC VOTE:** BONNET TENEZE Véronique, BORT Jean-Pierre, BOUCHOT Estelle, CHABRILLANGES Maurice, CHAMPSEIX

Serge, CHEYPE Sandrine, COIGNAC Gérard, COUTURAS Alain, GARAIS Daniel, JAMILLOUX-VERDIER Simone, JARRIGE Didier, JENTY Philippe, LAURENT André, LELIEVRE Carla, PETIT Christophe, PEYRAMAURE Pierre, PLAS Marcel, ROME Hélène, ROME Robert, ROUCHEREAU Patrice, RUAL Bernard, SAVIGNAC Sylvie, SENEJOUX Geneviève, SENEJOUX Philippe, TAVERT Gérard, TERRACOL Danielle, URBAIN Jean Yves, VIGROUX SARDEENNE Josiane.

**SUPPLEANTS PRESENTS AVEC VOTE :**

**SUPPLEANTS PRESENTS SANS VOTE :** BEYSSERIE Marc, GAGE Pascal, LONGUET Jean François, VERGNE Patrick

**EXCUSES :** BERNARD Sylvain (donne procuration à TERRACOL Danielle), BOURDARIAS Sophie, BOURROUX François, CHASSEING Daniel (donne procuration à RUAL Bernard), COISSAC Vincent, DEGERY Sylvie, JANICOT Véronique, LACHAUD Sylvie, LE MEUR Marion (donne procuration à JARRIGE Didier), MEUNIER Colette (donne procuration à ROUCHEREAU Patrice), TER-HEIDE Laurence.

**Secrétaire :** COIGNAC Gérard.

**140-2023 Dépôt d'une demande d'aide à l'ADEME «aux changements de comportements pour une mobilité durable ».**

Le Président présente le bilan du fonctionnement du service de location des vélos à assistance électrique après 11 mois d'ouverture du service. Ces résultats sont encourageants et les efforts doivent être maintenus et renforcés dans les années à venir pour en élargir l'offre et les publics bénéficiaires. Ce nouveau service est complémentaire au TAD déjà mis en place depuis des années. Le Président rappelle par ailleurs que la CCV2M vient de signer la convention de délégation de compétence d'organisation globale de la mobilité locale et qu'à ce titre, la collectivité est maintenant compétente à organiser le TAD, la location des vélos à assistance électrique mais également le covoiturage, l'autopartage et inciter autant que possible au report de la voiture individuelle vers des moyens de locomotion alternatifs. Cette évolution des comportements ne pourra se faire sans un effort conséquent de sensibilisation et d'éducation aux changements des comportements. Dans cet objectif, le Président propose au conseil de déposer un dossier de demande d'aide à l'ADEME sur 3 ans pour soutenir la CCV2M dans son projet d'éducation de la population aux changements de comportements pour favoriser la mobilité durable sur son territoire.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à 32 voix pour, 0 contre, 0 abstention décide :**

- De solliciter de l'ADEME une aide sur 3 ans aux changements de comportements en faveur d'une mobilité durable.
- D'AUTORISER le Président à signer tous les documents nécessaires à cette candidature.

Fait à Treignac le 29/08/2023  
Le Président Philippe JENTY

